NOTRE SOUVERAINETÉ MÉRITE UNE LOI MODERNE.



OUI À LA LOI SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE (LFMG)

economiesuisse GRPM PVL. Le Centre PLR UDC VMG ASM ASM SOG SSO SSU Alliance Sécurité Suisse

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Invitation à la conférence de presse : Lancement de la campagne interpartis en faveur du « oui » à la loi sur le matériel de guerre (LFMG)

Conférence de presse : jeudi le 15 octobre, 13 h 15

Centre de presse du Palais fédéral, Bundesgasse 8 – 12, 3003 Berne

Le 29 novembre, nous voterons sur une modification de la loi sur le matériel de guerre (LFMG). Les partisans de la LFMG sont : l'UDC, Le Centre, le PLR, les Verts libéraux, economiesuisse, Swissmem, le GRPM, l'Union patronale suisse (UPS), l'Union suisse des arts et métiers (USAM), la Société suisse des officiers (SSO), Fédération sportive suisse de tir, l'Association des sociétés militaires (ASM), l'Alliance Sécurité Suisse et d'autres organisations de la société civile.

Lors de la conférence de presse, les personnes suivantes présenteront les arguments du comité du « oui » :

- Reto Nause, conseiller national de « Le Centre » et président de l'Alliance Sécurité Suisse
- Michael Götte, conseiller national UDC SG
- Heinz Theiler, conseiller national du PLR (SZ)
- Céline Weber, conseillère nationale des Verts libéraux (VD)
- Monika Rühl, directrice d'economiesuisse
- Sidney Kamerzin, conseiller national du parti « Le Centre » (VS)

Les intervenants se tiendront à disposition pour répondre aux questions et accorder des interviews à l'issue de la conférence de presse.
Pour participer à la conférence de presse, merci de vous inscrire avant le 14 octobre à l'adresse schuler@allianzsicherheit.ch.

Contacts

› Reto Nause, conseiller national du parti « Le Centre » et président de l'Alliance Sécurité Suisse, +41 79 439 90 57
› Alice Späh, directrice générale de l'Alliance Sécurité Suisse, +41 79 759 56 55
› Marcel Schuler, responsable de la campagne des partis bourgeois, +41 79 589 22 22

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Embargo : le 15 octobre 2026, 13 h 15

Communiqué de presse
Berne, le 15 octobre 2026

Une sécurité moderne nécessite des lois modernes

Une large alliance, allant de l'UDC au PVL, lance la campagne en faveur de la loi sur le matériel de guerre

Sans une adaptation de la loi sur le matériel de guerre (LFMG), la Suisse perdra les technologies et le savoir-faire dont elle a besoin pour assurer sa défense. C'est avec ce message que l'UDC, le PLR, le Centre et les Verts libéraux ont lancé aujourd'hui à Berne, en collaboration avec les principales associations professionnelles, la campagne en faveur du « oui ». Le vote aura lieu le 29 novembre.

Cette adaptation modifie les règles relatives aux livraisons à nos pays partenaires, aux livraisons en cas de conflit et au moment où le Conseil fédéral fixe les règles de transfert. Celles-ci seront désormais déterminées au moment de la vente et non plus en cas de conflit. Le « oui » à cette adaptation est soutenu par le Conseil fédéral et le Parlement, le PVL, le Centre, le PLR, l'UDC et l'UDF, ainsi que par toutes les principales associations professionnelles.

Défendre ce que nous aimons
« *Une sécurité moderne nécessite des lois modernes. Et cette adaptation est nécessaire pour que la Suisse puisse se défendre* », déclare le conseiller national Reto Nause (Le Centre BE), président de l'Alliance Sécurité Suisse. Aujourd'hui, la règle est la suivante : si un pays voisin ou partenaire est attaqué, il ne reçoit plus ni munitions ni pièces de rechange de la part de la Suisse. Et ce qu'il a acheté chez nous, il n'a pas le droit de le transmettre à ses alliés. Les conséquences sont désastreuses : l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas et d'autres États n'achètent plus rien en Suisse. Résultat : des entreprises suisses ont licencié du personnel et délocalisé leur production à l'étranger. « *Un tel fournisseur n'est pas un partenaire, mais un risque* », déclare le conseiller national Sidney Kamerzin (Le Centre VS).

La neutralité passe par l'indépendance
Quiconque doit se procurer des systèmes, des pièces de rechange et des munitions à l'étranger se retrouve relégué au second plan en cas d'urgence. C'est pourquoi le conseiller national Michael Götte (UDC SG) ajoute : « *La neutralité de la Suisse présuppose qu'elle puisse garantir sa sécurité de manière autonome. Une neutralité armée crédible nécessite donc de disposer dans le pays même des compétences industrielles nécessaires en matière de sécurité. Quiconque est dépendant ne peut être neutre ni se défendre.* » Désormais, le Conseil fédéral peut également refuser une exportation pour des raisons liées à la politique de neutralité. Mais cette industrie ne peut pas vivre uniquement des commandes de l'armée suisse. « *Sans industrie de défense, l'armée devient une façade. Et une façade ne protège personne. Quiconque souhaite garantir de manière autonome le maintien de l'armée en cas de conflit votera « oui » le 29 novembre à la modification pragmatique de la LFMG* », déclare le conseiller national Heinz Theiler (PLR SZ).

Conçu en Suisse, fabriqué en Suisse
La Suisse figure parmi les leaders mondiaux en matière de recherche et développement, notamment dans les domaines de la robotique, des drones et de l'aérospatiale. Mais un prototype ne devient un

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

produit suisse que s'il peut être fabriqué ici. *«Sans production, les emplois, les brevets et la propriété intellectuelle partent à l'étranger. Cela signifie que nous finançons la recherche et que d'autres en récoltent* les fruits», explique la conseillère nationale Céline Weber (GLP VD) . Plus de 3'000 sous-traitants, pour la plupart des PME, sont concernés. « *Si davantage d'entreprises partent, les places d'apprentissage dans le domaine technologique et les emplois hautement qualifiés qui y sont liés seront également perdus* », déclare Monika Rühl, directrice d'economiesuisse.

Contacts

› Reto Nause, conseiller national du parti « Le Centre » et président de l'Alliance Sécurité Suisse, +41 79 439 90 57

› Alice Späh, directrice générale de l'Alliance Sécurité Suisse, +41 79 759 56 55

› Marcel Schuler, responsable de la campagne des partis bourgeois, +41 79 589 22 22

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Embargo : le 15 octobre 2026, 13 h 15
Seule la version orale fait foi

La guerre, c'est la réalité

Reto Nause, président de l'Alliance Sécurité Suisse, conseiller national du parti « Le Centre »

Le 29 novembre, nous voterons sur la loi fédérale sur le matériel de guerre. À mes côtés se trouvent Michael Götte (UDC), Heinz Theiler (PLR), Céline Weber (Verts libéraux), Monika Rühl (economiesuisse) et Sidney Kamerzin (Le Centre). Derrière nous se trouvent le Conseil fédéral et le Parlement, les Verts libéraux, Le Centre, le PLR, l'UDC et l'UDF, economiesuisse, Swissmem, l'Union patronale suisse, l'Union suisse des arts et métiers, la Fédération suisse de tir, la Société suisse des officiers, la Fédération des associations militaires et d'autres organisations de la société civile. Une large alliance !

Pourquoi sommes-nous ici ? Le Parlement a modifié la loi sur le matériel de guerre, car nous sommes confrontés à la réalité : la guerre existe dans ce monde. La guerre n'est certes pas encore arrivée chez nous, mais la paix telle que nous l'avons connue pendant des décennies n'est plus non plus.

Lorsque nos infrastructures militaires sont survolées à maintes reprises par des drones, lorsque les cyberattaques contre nos institutions sont une réalité quotidienne et lorsque nos infrastructures critiques sont manifestement la cible d'activités d'espionnage, tous les signes annoncent un conflit ! Sur le plan militaire, la Suisse est une « zone arrière ». Quiconque analyse les conflits actuels au Proche-Orient et en Ukraine constate que c'est précisément cette zone arrière qui est la cible d'attaques asymétriques visant à semer le chaos. Nous voulons être en mesure de nous défendre contre cela. Et pour être en mesure de nous défendre, une base industrielle d'armement est un pilier essentiel.

Le savoir-faire et les compétences technologiques sur notre propre territoire sont essentiels. La production nationale d'éléments clés, tels que les munitions, est essentielle. L'Ukraine en est actuellement la preuve éclatante ! Mais nous devons aussi être en mesure de fournir, tout comme nous devons pouvoir être approvisionnés. Coller des fleurs sur son casque, ça marche peut-être à Woodstock. Mais cela n'aide en rien notre armée si elle ne dispose de rien pour intervenir. Cette attitude pacifiste n'aide en rien nos fils et nos filles engagés dans l'armée.

Une sécurité moderne nécessite des lois modernes. Et cette adaptation est indispensable pour que la Suisse puisse se défendre.

Aujourd'hui, la règle est la suivante : si un pays partenaire est attaqué, il ne reçoit plus rien de notre part. Ni munitions, ni pièces de rechange. Et ce qu'il a acheté chez nous, il n'a pas le droit de le transmettre à ses alliés. Nous en avons vu les conséquences : des entreprises et des compétences ont émigré à l'étranger.

C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé d'une modification. Cette révision modifie trois points :

1. Les règles relatives à l'approvisionnement de nos pays voisins et partenaires.
2. Les livraisons à ces pays en cas de conflit.
3. Le moment où le Conseil fédéral fixe les règles relatives au transfert : désormais au moment de la vente et non plus seulement en cas de conflit. Au moment de la vente, il décide également si des raisons de politique étrangère, de neutralité ou de sécurité exigent une déclaration de non-réexportation. La nouveauté est qu'il peut désormais l'exiger également pour des raisons de neutralité.

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

C’est pourquoi il faut voter « oui » le 29 novembre.

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Embargo : le 15 octobre 2026, 13 h 15
Seule la version orale fait foi

Préserver la neutralité armée

Michael Götte, conseiller national UDC, président de la commune de Tübach

---

Quiconque souhaite rester neutre doit pouvoir se défendre. Et cela n'est pas possible sans une industrie nationale. En tant que maire de Tübach et habitant de Suisse orientale, je sais que la sécurité et les emplois dans les régions vont de pair. L'un des principaux employeurs de la région suisse du lac de Constance est Mowag, qui, avec 900 collaborateurs (dont 60 apprentis), construit des véhicules blindés pour notre armée, en collaboration avec environ 150 sous-traitants en Thurgovie et 1 000 dans toute la Suisse.

Si de telles entreprises partent à l'étranger ou si nos partenaires cessent de s'approvisionner chez nous, nous devrons nous procurer tous les systèmes, pièces de rechange et munitions à l'étranger. En cas d'urgence, nous serons alors relégués au second plan. La pandémie de coronavirus nous l'a montré, lorsque du matériel médical destiné à la Suisse a été retenu aux frontières étrangères. Celui qui est dépendant ne peut pas être neutre. Il devient le jouet des autres.

La neutralité de la Suisse présuppose qu'elle puisse garantir sa sécurité de manière autonome. Une neutralité armée crédible nécessite donc une armée opérationnelle et les compétences industrielles correspondantes en matière de sécurité sur son propre territoire.

Ce n'est pas seulement la dépendance qui met en péril la neutralité, mais aussi le statu quo. À plusieurs reprises déjà, le Conseil fédéral a dû décider, sous la pression internationale et médiatique, du sort des biens issus de la production suisse. Nous le constatons : le fait que le Conseil fédéral ne doive se prononcer qu'en cas de conflit affaiblit notre neutralité. C'est pourquoi il est juste que le Conseil fédéral prenne désormais sa décision au moment de la vente. Il pourra alors examiner objectivement les considérations de politique étrangère, de sécurité et de neutralité. Le droit de la neutralité reste en vigueur. Le Conseil fédéral l'a confirmé.

La nouveauté est la suivante : la loi mentionne expressément la neutralité comme un nouveau motif de veto pour le Conseil fédéral. Ce dernier peut refuser une exportation ou exiger une déclaration de non-réexportation si des raisons liées à la politique de neutralité l'exigent. C'est pourquoi cette révision ne constitue pas un abandon de la neutralité. Elle la renforce.

La neutralité n'est pas une décision que l'on prend une fois pour toutes. Il faut la garantir chaque jour, avec une armée qui fonctionne et une industrie qui l'approvisionne. Quiconque souhaite rester neutre doit être capable de se défendre. Et cela n'est pas possible sans une industrie propre. C'est pourquoi je dis «oui» à la loi sur le matériel de guerre.

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Embargo : le 15 octobre 2026, 13 h 15
Seule la version orale fait foi

La capacité de défense nécessite une base industrielle solide

Heinz Theiler, conseiller national PLR

Que pouvons-nous tirer comme leçons du passé et des guerres actuelles ? Les guerres ne se décident pas dès le premier jour. Elles se décident par la capacité à tenir sur la durée. Par les munitions, les pièces de rechange et la maintenance. Un char sans pièces de rechange est immobilisé au bout de quelques semaines. Un canon sans munitions n'est que de la ferraille. Nous le constatons en Ukraine : là où elle dépend des livraisons en provenance des États-Unis, elle est vulnérable. Là où elle dispose de sa propre industrie, elle peut se défendre.

Le Conseil fédéral le dit lui-même dans ses lignes directrices visant à renforcer la capacité de défense et dans sa stratégie en matière d'armement : une armée capable de tenir sur la durée a besoin d'une base industrielle performante.

Seulement, cette industrie ne peut pas vivre uniquement de notre armée. Un exemple : le véhicule destiné à la nouvelle artillerie de notre armée est fabriqué à Kreuzlingen. Pour la première fois depuis des décennies, nous construisons à nouveau nous-mêmes une partie de notre artillerie. Mais notre armée acquiert 32 nouveaux obusiers sur roues. Cela ne suffit pas à faire tourner une usine. Notre industrie doit pouvoir exporter.

L'exemple des munitions pour le Gepard illustre bien pourquoi nous sommes aujourd'hui confrontés à un problème. L'Allemagne avait acheté en Suisse des munitions pour le char de défense antiaérienne Gepard : 12 400 cartouches. Un Gepard tire 1 100 cartouches par minute. Il s'agissait donc d'un peu plus de onze minutes de tir pour la défense antiaérienne. Malgré cela, l'Allemagne n'a pas été autorisée à céder ces munitions. Cela a été un signal d'alarme pour l'Allemagne. Elle a mis en place sa propre production de munitions. Ce travail ne reviendra plus. Et d'autres États ont emboîté le pas. Lors de nouveaux marchés publics, ils n'ont plus pris la Suisse en considération. En Allemagne, la devise actuelle en matière d'approvisionnement est « no Chinese, no Swiss ». La Suisse est mise sur le même pied que la Chine. Voilà où nous en sommes arrivés. Des entreprises suisses ont perdu des clients, licencié du personnel et mis en place de nouvelles productions à l'étranger.

Qu'est-ce que cela signifie pour notre armée ? Trois choses.

1. Premièrement : pas d'entretien en interne. En cas d'urgence, nous attendons le technicien venu de l'étranger. Et celui-ci ne vient pas.
2. Deuxièmement : pas d'effet dissuasif. Un adversaire ne se contente pas de compter nos chars. Il calcule combien de temps nous tiendrons le coup.
3. Troisièmement : aucune position de négociation. À la table des négociations, ce qui compte, c'est ce que l'on a soi-même à offrir. Nous n'aurions rien.

Nous allons investir des milliards dans notre armée au cours des prochaines années. Il serait imprudent de laisser parallèlement s'effondrer l'industrie qui maintient ces systèmes en état de marche. Sans industrie de défense, l'armée devient une façade. Et une façade ne protège personne. C'est pourquoi je dis « oui » à la loi sur le matériel de guerre.

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Embargo : le 15 octobre 2026, 13 h 15
Seule la version orale fait foi

Maintenir la recherche et le développement en Suisse

Céline Weber, conseillère nationale du GLP
S'exprimera en français.

La Suisse figure parmi les leaders mondiaux en matière de recherche et de développement. Nous disposons de l'ETH, de l'EPFL, de hautes écoles spécialisées performantes et de start-ups très prisées à l'international. Dans les domaines de la robotique, des drones et de l'aérospatiale, nous comptons d'excellentes entreprises et PME, notamment en Suisse romande.

Cette recherche sert à la fois des fins civiles et militaires. Il s'agit d'une technologie classique à double usage : un drone peut inspecter des ponts, détecter des feux de forêt ou effectuer des missions de reconnaissance militaire. Une même technologie, des utilisations totalement différentes. Il en va de même pour les satellites utilisés dans l'observation de la Terre, la géolocalisation et les communications.

Mais la recherche à elle seule ne crée pas encore de valeur ajoutée. Un prototype ne devient un produit que lorsqu'une entreprise est en mesure de le fabriquer, de le produire à grande échelle et de le commercialiser. C'est précisément là que le bât blesse aujourd'hui.

Depuis que nous avons durci notre législation, des entreprises spécialisées ont délocalisé leur siège à l'étranger, des start-ups et des spin-offs (IA, drones, cybersécurité, etc.) ont été créées directement à l'étranger, et l'ETH et l'EPFL ont abandonné six projets de recherche.

Notre pôle de recherche souffre de la rigidité de la législation actuelle. Nous ne disposons pas d'une loi moderne adaptée aux menaces modernes. Un exemple : une start-up développe en Suisse des systèmes de défense contre les drones et parvient à s'imposer lors d'appels d'offres internationaux. Avec la législation actuelle, elle ne peut pas implanter sa production en Suisse et devrait le faire, par exemple, aux États-Unis. Sans production, les emplois, les brevets et la propriété intellectuelle partent à l'étranger. Cela signifie que nous finançons la recherche, tandis que d'autres en récoltent les fruits.

Si nous voulons nous défendre, nous avons besoin de partenaires fiables, et nous devons nous-mêmes être fiables. La recherche et le développement s'inscrivent aujourd'hui dans des réseaux internationaux. Les universités, les start-ups, les PME et l'industrie collaborent par-delà les frontières. Or, un partenaire n'investit dans des projets communs que s'il est certain de pouvoir exploiter le résultat ultérieurement, même en cas de crise, et de pouvoir le partager avec ses alliés. C'est précisément cette sécurité que nous ne pouvons pas offrir aujourd'hui. C'est pourquoi les entreprises suisses ne sont souvent même pas sollicitées pour participer à des projets européens.

La révision change la donne. Désormais, c'est le Conseil fédéral qui décide dès la vente quelles sont les règles applicables, et non plus seulement lors de la revente. Quiconque achète chez nous ou développe avec nous sait dès le départ à quoi s'en tenir. Ainsi, les meilleurs talents et les meilleures idées restent en Suisse. C'est pourquoi je dis « oui » à la loi sur le matériel de guerre.

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Embargo : le 15 octobre 2026, 13 h 15
Seule la version orale fait foi

Nous voulons des places d'apprentissage dans le domaine des technologies en Suisse. En votant « oui », nous mettons un terme au déclin dans des secteurs industriels et technologiques importants.

Monika Rühl, directrice d'economiesuisse

Lorsque nous parlons de la loi sur le matériel de guerre, beaucoup pensent aux munitions et aux filets de camouflage. Je pense aussi aux petits engrenages, aux drones et aux satellites. Et aux personnes qui les fabriquent : des apprentis et des emplois qui reposent sur un précieux savoir-faire technique ou sur la recherche. Derrière ce secteur se cachent une douzaine de fabricants de systèmes, environ 120 fabricants de composants et plus de 3 000 sous-traitants répartis dans toutes les régions du pays, de la mécanique de précision à l'électronique en passant par les logiciels. Il s'agit en grande partie de PME.

Le marché national à lui seul est trop petit pour permettre le maintien d'une industrie de l'armement autonome. Si les entreprises partent, les places d'apprentissage techniques et les emplois hautement qualifiés qui y sont liés disparaissent également. La production de munitions et d'autres activités sont délocalisées à l'étranger, tandis que de nouveaux sites de recherche et de production voient le jour en Allemagne, en Italie ou aux États-Unis plutôt qu'en Suisse. Malheureusement, le départ de ces entreprises est une réalité. L'exode a commencé : non pas parce que nos entreprises seraient moins performantes, mais parce qu'il n'y a pas de sécurité d'approvisionnement chez nous.

Les opposants affirment que le secteur se porte à merveille et que les exportations ont augmenté. Examinons la situation de plus près : environ 60 % des exportations sont aujourd'hui constituées de pièces détachées et de sous-ensembles. Les systèmes complets sont de plus en plus souvent fabriqués ailleurs. Les clients continuent de couvrir leurs besoins courants chez nous tout en mettant en place des chaînes d'approvisionnement qui ne passent pas par la Suisse. Ce qui n'est pas commandé aujourd'hui manquera dans les carnets de commandes d'ici trois ou quatre ans.

Pour economiesuisse, c'est clair : la sécurité est un facteur d'implantation. Les entreprises investissent là où elles bénéficient d'une sécurité juridique, d'une sécurité de planification et d'une sécurité d'investissement. C'est précisément ce qui fait défaut aujourd'hui. La révision y remédie, grâce à l'obligation d'autorisation et au contrôle du Conseil fédéral.

C'est pourquoi vous aussi, dites « oui » à la LFM. Pour une place économique forte et une Suisse sûre. Toutes les polymécaniciennes, électroniciennes et automatistes vous en seront également reconnaissantes.

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Embargo : le 15 octobre 2026, 13 h 15
Seule la version orale fait foi

Aucun risque pour la sécurité en Europe

Sidney Kamerzin, conseiller national du Centre
Intervention en français.

La Suisse profite, comme pratiquement aucun autre pays, de la sécurité de l'Europe. Nous sommes situés au cœur d'un continent qui investit dans sa défense, y compris pour notre protection.

Mais que représentons-nous aujourd'hui pour l'Europe ? Un fournisseur et une cible. Un fournisseur qui, en cas d'urgence, n'est pas autorisé à livrer. Un tel fournisseur n'est pas un partenaire, mais un risque. L'UE ne favorise aujourd'hui plus que les achats communs. Celui qui n'est pas autorisé à échanger du matériel entre partenaires reste sur la touche. Sans défense propre, nous devenons un risque pour la sécurité et une cible. On fait bien trop vite un exemple de ceux qui n'ont rien à mettre dans la balance. C'est pourquoi je dis oui à la loi sur l'armement (LFMG), oui au fait que nous ne représentons pas un risque pour la sécurité en Europe et oui au fait que nous ne sommes pas des profiteurs.

Permettez-moi d'ajouter quelque chose au sujet des opposants : ceux-ci parlent d'un « passe-droit ». C'est faux. Ils confondent un programme pacifiste avec ce dont il est réellement question dans la révision de la LFMG. Les assouplissements en matière de transfert s'appliquent aux États disposant d'un contrôle des exportations comparable, et non au reste du monde. Le contrôle reste en place. Ce qui change, c'est le moment où ce contrôle intervient : il passe du moment du conflit au moment de l'achat. C'est à ce moment-là que le Conseil fédéral décide s'il existe ou non un risque de transfert indésirable.

Le risque de transfert incontrôlé ne change pas avec la révision de la LFMG, car cela ne fait pas partie de la révision – la réglementation à ce sujet reste inchangée. Le Conseil fédéral ne peut délivrer d'autorisation d'exportation s'il existe un risque de transfert indésirable. La LFMG modifie :

1. les règles relatives aux livraisons à nos pays partenaires
2. les livraisons en cas de conflit
3. le moment où le Conseil fédéral fixe les règles relatives au transfert. Celles-ci sont désormais déterminées au moment de l'achat et non plus en cas de conflit.

Le droit international, les embargos et les obligations internationales s'appliquent sans changement. Les États qui violent systématiquement les droits de l'homme ou utilisent des armes contre leur propre population civile ne sont pas approvisionnés. Concrètement : la Russie et la Syrie ne sont pas des pays partenaires. Ils ne doivent pas être approvisionnés.

Les opposants font également valoir qu'il est regrettable que l'Ukraine n'en profite pas. Oui, c'est vrai, ce projet de loi n'est pas une loi sur l'Ukraine. Il s'agit, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, d'une modification des dispositions en matière d'exportation pour les livraisons vers les pays figurant à l'annexe 2 de l'ordonnance sur le matériel de guerre. Pourquoi modifions-nous cela ? Parce que le déclenchement de la guerre a mis en évidence à quel point la guerre est réelle et que notre loi n'est pas adaptée aux menaces modernes – une sécurité moderne nécessite des lois modernes. Imaginez que vous preniez l'avion pour Lisbonne. Aujourd'hui, des bombes tombent à Lviv, à une distance encore plus courte que celle-là. C'est à cela que sert l'adaptation de la loi sur les armes : nous permettre de nous protéger et de nous armer. Cette révision vise à rétablir les exportations vitales pour l'industrie de la défense et, ce faisant, à préserver une base industrielle spécialisée pour l'armée, afin que la Suisse puisse se défendre.

OUI À LA LFMG
Alliance Sécurité Suisse
c/o Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich